

HST 279 – Informatique appliquée à l'histoire

Hiver 2024 | 3 crédits Préalable : 24 crédits en histoire

Lundi 16 h à 18 h 50

Local : A4-255

Chargé de cours

Alain Mélançon

Bureau : A2-0035

819 821-8000 poste 63739

alain.melancon@USherbrooke.ca

Objectif

S'initier aux enjeux et à l'utilisation d'outils informatiques pour la numérisation, la recherche, l'analyse, la gestion et la diffusion de l'information historique.

Objectif spécifique

S'approprier les méthodes de travail de l'informatique appliquée à l'histoire, notamment de bien préparer les données, de transposer l'information sous forme numérique et de présenter les résultats de manière claire et accessible.

Contenus

La numérisation des archives. L'utilisation des bases de données. Initiation à l'histoire quantitative. Les outils de diffusion. L'image. La cartographie numérique. La reconstitution tridimensionnelle. Du papier au Web. Les technologies en émergence.

Plateformes

Moodle et Microsoft Teams sont les environnements numériques d'apprentissage de l'Université de Sherbrooke. Vous y trouverez de la documentation et les outils nécessaires pour exécuter les travaux. Aucun document imprimé ne vous sera remis durant le trimestre et toutes les remises de travaux sont numériques. Il est de votre responsabilité d'apprendre à bien vous servir de ces plateformes et de les consulter souvent. Si vous éprouvez des difficultés, n'hésitez pas à en faire part à l'assistant ou à l'enseignant.

Communications

Si vous avez une question ou nécessitez une aide individuelle pendant une séance en classe, n'hésitez pas à faire appel à l'assistant ou à l'enseignant. Pour toute question concernant la matière entre les séances en classe, vous devez poser votre question sur Teams ; l'enseignant, l'assistant ou un autre étudiant ou une autre étudiante pourra y répondre. Si vous avez une question d'ordre personnel, qui ne concerne pas directement la compréhension de la matière, contactez votre enseignant par Teams afin de prendre rendez-vous.

Bibliographie

Les références seront disponibles dans Moodle au fil des cours.

Calendrier

Calendrier	Thèmes	Exercices
8 janvier 2024	Introduction	Zotero
15 janvier 2024	Les archives numériques	Consultation et numérisation
22 janvier 2024	Les données quantitatives	Saisie de données et statistiques de base
29 janvier 2024	De l'archive textuelle à l'analyse de texte	Initiation à la programmation
5 février 2024	Visualiser l'information historique	Classement et analyse de données
12 février 2024	Histoire, genre et espace	Saisie et cartographie de données
19 février 2024	Intégration des données dans les documents	Mise en page, texte, visuel, notes, bibliographie
26 février 2024	Diffuser l'histoire	Présentation multimédia et site Web
4 mars 2024	Semaine de relâche	
11 mars 2024	Visualiser l'information historique	Images numériques
Période d'évaluation des enseignements : du 17 mars au 6 avril 2024 N'oubliez pas de remplir le ou les questionnaires d'évaluation en ligne accessibles à l'adresse suivante : https://www.usherbrooke.ca/evaluation-enseignement/		
18 mars 2024	Visualiser l'information historique	Audio et vidéo
25 mars 2024	Visualiser l'information historique	Modélisation 3D et technologies émergentes
1er avril 2024	Congé de Pâques	
8 avril 2024	Activité de cocréation	Rencontres individuelles et en équipe
15 avril 2024	Activité de cocréation	Rencontres individuelles et en équipe
22 avril 2024	Présentation des recherches	Remise du projet de diffusion

Évaluations

Objectif 1	Littératie numérique		15 %
	Auto-évaluation des compétences numériques	8 janvier 2024	5 %
	Installer et configurer Zotero	15 janvier 2024	5 %
	Gestion de fichiers numériques	29 janvier 2024	5 %
Objectif 2	Collecte et gestion de données et métadonnées		25 %
	Traitement de données	26 février 2024	20 %
	Questionnaire Microsoft Excel	26 février 2024	5 %
Objectif 3	Visualisation de données		25 %
	Conception de présentation	5 avril 2024	20 %
	Questionnaire Microsoft PowerPoint et images numériques	5 avril 2024	5 %
Objectif 4	Diffuser l'histoire		35 %
	Projet de diffusion en histoire	26 avril 2024	25 %
	Contribution à Wikipédia	26 avril 2024	10 %

Le calendrier prévu pour la répartition de la matière est sujet à changements selon la progression du groupe.

Pour la remise des évaluations de manière électronique, il est de la responsabilité des étudiants et étudiantes de s'assurer qu'ils ou elles téléversent le bon fichier.

Mesures d'accommodement pour les examens (si requis)

Vous devez présenter la lettre du Programme d'intégration de l'Université de Sherbrooke – lettre qui fait état des mesures d'accommodement recommandées pour vous – à chacun de vos enseignants et enseignantes **le plus tôt possible en début de trimestre** si vous souhaitez vous prévaloir des mesures qui y sont proposées. Nous ne pouvons garantir l'application des mesures pour toute lettre d'intégration présentée tardivement en cours de trimestre. Pour obtenir cette lettre, veuillez contacter le personnel du Programme d'intégration, situé au Pavillon Georges-Cabana, local B1-1012, téléphone : 819 821-7997, téléphone sans frais : 1 800 267-8337, poste 67997, courriel : prog.integration@USherbrooke.ca

Barème de notation

Vous pourrez voir vos résultats au fur et à mesure que les travaux seront corrigés sur Moodle dans la section résultats. La note finale sera convertie en note littérale selon l'échelle du Département.

NOTE CHIFFRÉE	LETTRE	POINT	NIVEAU
90 % et plus	A+	4,3	Excellent
85 % - 89 %	A	4,0	
82 % - 84 %	A-	3,7	
78 % - 81 %	B+	3,3	Très bien
75 % - 77 %	B	3,0	
72 % - 74 %	B-	2,7	
68 % - 71 %	C+	2,3	Bien
65 % - 67 %	C	2,0	
62 % - 64 %	C-	1,7	
58 % - 61 %	D+	1,3	Passable
55 % - 57 %	D	1,0	
54 % et moins	E	0,0	Échec

Les résultats finaux sont en tout temps validés par la direction avant d'être publiés officiellement.

Plagiat et autres délits

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail sur l'intégrité académique de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline, que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire :

<https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet portant sur l'Intégrité intellectuelle :

[Intégrité intellectuelle - Étudiants - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](https://www.usherbrooke.ca/usherbrooke/etudiants/integrite-intellectuelle/) et à participer au Quiz antiplagiat : [Antiplagiat - Service de soutien à la formation - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](https://www.usherbrooke.ca/usherbrooke/antiplagiat/).

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou à une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme d'études, à un parcours libre au sens de l'article 1.1 – *Définitions* du présent règlement ou à un milieu dans lequel une personne intervient dans le cadre de ses études, incluant un milieu de stage.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
- b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
- c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
- d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
- e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
- f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;

[...]

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

Autrement dit : mentionnez vos sources
